ridicule tout à la fois. Comme il n'avait ni chapeau ni bonnet, et qu'il voulait néanmoins saluer le gouverneur à l'européenne, il ota sa teignasse; ce qui produisit un grand éclat de rire, qui pourtant ne le déconcerta pas, et qu'il prit sans doute pour un applaudissement. Le chef des Sauteurs s'était fait avec un plumet une espèce de rayon autour de la tête, en forme d'auréole.

Après que tous les chefs, tant des nations d'en haut que des sauvages domiciliés et des Iroquois, se furent approchés du gouverneur et lui eurent fait leurs complimens, on apporta le traité de paix, qui fut signé de trente-deux députés, puis le grand calumet de paix. M. de Callières y fuma le premier; ensuite M. de Champigny, puis M. de Vaudreuil, et tous les chefs et les députés chacun à leur tour, après quoi on chanta le *Te Deum*. Ensuite parurent de grandes chaudières, où l'on avait fait bouillir trois bœufs. Chacun fut servi à sa place, sans bruit et sans confusion, et tout se passa gaiement. Il y eut à la fin plusieurs décharges de boëtes et de canons, et le soir, illumination et feux de joie.

Le gouverneur donna encore audience aux députés des tribus de l'ouest et du nord, le 6, et à ceux des Iroquois, le 7, pour leur faire les recommandations, ou leur donner les explications qu'il croyait nécessaires. Les Agniers n'avaient point envoyé de députés à l'assemblée générale, comme ils l'avaient promis, et M. de Callières en avait témoigné son ressentiment à ceux des autres cantons; mais ceux-ci étaient à peine partis de Montréal, que les Agniers y arrivèrent. Ils firent leurs excuses, et signèrent le traité. Quelques temps après, Joncaire revint avec très peu de prisonniers, le plus grand nombre ayant absolument refusé de le suivre. L'on crut, ou l'on feignit de croire qu'il n'y avait pas de la faute des Iroquois, et la chose en demeura là.

L'année suivante, les Cantons firent à M. de Callières une députation solennelle, pour le remercier de leur avoir donné la paix, et pour lui demander des missionnaires jésuites. Ils lui apprirent en même temps la mort de Garakonthié, qui jusqu'à son dernier moment n'avait cessé de servir utilement les Français auprès de sa nation; et ils lui présentèrent son neveu, qui s'offrit d'être, à la place de son oncle, le correspondant du gouverneur, et fut agréé.

Le général n'avait garde de ne pas prendre au mot les Iroquois au sujet des missionnaires, et il en fit partir un grand nombre pour leur pays, persuadé que s'il n'y avait pas à espérer qu'ils fissent beaucoup de prosélytes, il était néanmoins impor-